

ASSEMBLEE GENERALE en non-présentiel du 17 octobre 2020 du GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT GARD

Rapport moral du Président Jean-François DROMEL

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Notre GDF (Groupement de développement forestier), par convention, est étroitement lié au Syndicat des forestiers privés ce qui confère à l'un et l'autre un maximum d'efficacité au service des forêts privées de notre département et de leurs propriétaires. Au Syndicat la représentation et la défense des propriétaires forestiers ainsi que la communication et les relations avec les institutionnels, les élus, les partenaires de la filière forêt-bois... ; au GDF les actions techniques bénéfiques aux propriétaires forestiers et au développement forestier en général.

Quatre secteurs géographiques ont été délimités dans notre département. Chacun d'eux possède un référent : Marie-Claude BERJAMIN pour le grand secteur des Garrigues, Vallée du Rhône, Costières et Plaine littorale ; Jean-Marc NOUGUIER pour les Cévennes Viganaises et l'Aigoual ; Bernard CABANNES pour les Cévennes centrales correspondant aux Vallées des Gardons ; Francis MATHIEU pour les Cévennes d'Alès au Mont-Lozère. Outre que des réunions d'information (de proximité) y sont organisées à l'intention des propriétaires de ces Secteurs, chacun d'eux met en avant une spécialité :

- Le pin maritime et le châtaignier pour le secteur Alésien
- Les essences mellifères et médicinales ainsi que le sylvo-pastoralisme pour les Vallées des Gardons
- Les groupements forestiers, les associations syndicales de travaux forestiers et la forêt d'altitude pour le secteur Viganais-Aigoual
- Les problématiques liées à l'aléa incendie et les espaces forestiers péri-urbains pour le secteur des Garrigues-Vallée du Rhône-Costières-Littoral

Le GDF est également prestataire en répondant à des appels d'offres : réalisation de diagnostics forestiers à la demande de collectivités territoriales (Viganais, Alès Agglo), suivi technique du Vallon des chênes et du Sylvetum du Clos à Gaillard pour la Ville de Nîmes. Il effectue également des prestations pour le compte de la Coopérative forestière Lozérienne et Gardoises. Avec le Syndicat, il réalise les opérations prévues dans la convention passée avec le Département depuis une trentaine d'années. Avec le Syndicat et selon les sujets, il informe et conseille les adhérents et les propriétaires forestiers en général. Il fait partie du Conseil d'administration de l'association gardoise pour la Formation à la Gestion Forestière (FOGEFOR) dont il promeut les actions. Toutes ces actions techniques peuvent être menées par la mise à disposition par le Syndicat de son ingénieure forestière.

En conclusion, je remercie vivement les administrateurs et administratrices pour leur disponibilité et leur implication dans les actions mise en œuvre par le GDF. Merci également aux deux salariées du Syndicat mises à disposition du GDF. Merci aux propriétaires forestiers qui nous accueillent lors des réunions d'information et participent aux expérimentations techniques mises en œuvre par le GDF.

Merci à vous, chères et chers adhérents, pour le temps passé à lire ce rapport moral en souhaitant nous retrouver l'année prochaine dans les conditions habituelles.